

Voir les versets relatifs

La faune palestinienne en compte 43 espèces : le grand nombre des oiseaux rapaces est un des traits caractéristiques du pays. L'A. T. n'a pourtant que 16 mots différents pour les désigner ; et faute de principe scientifique de classement, leur identification est loin de garantir toute certitude. Leurs traductions sont des plus flottantes dans nos versions.

1. ayit, terme général, s'applique à tout oiseau de proie ([Ge 15:11](#), [Esa 18:6](#) [46:11](#), [Jer 12:9](#), [Eze 39:4](#)) ; c'est ainsi que la Vers. Syn. le traduit avec raison, sauf dans [Esa 46:11](#) et [Jer 12:9](#) où elle a : aigle, et vautour.
2. pères ([Le 11:13](#), De 14:12) est une espèce d'orfraie (voir ce mot) ou de vautour (voir Aigle, 3).
3. nècher ([Le 11:13](#), De 14:12 etc.) désigne le grand vautour ; Vers. Syn. : aigle (voir ce mot).
4. râkhâtn, râkhâmâh ([Le 11:18](#), De 14:17) est encore le vautour égyptien (voir Aigle, 2).
5. ayyâh ([Le 11:14](#), De 14:13 etc.), parfois traduit : épervier, est probablement le milan (voir ce mot).
6. dayyâh ([Le 11:14](#), De 14:13 etc.) désigne l'autour et les petits oiseaux de proie comme le milan (voir ce mot).
7. osniyâh ([Le 11:13](#), De 14:12) est l'orfraie (voir ce mot).
8. rââh (De 14:13), le faucon (voir ce mot).
9. nêts ([Le 11:16](#), De 14:15) a probablement le même sens.
10. takhmâs ([Le 11:16](#), De 14:15) est traduit chouette, mais aussi hirondelle (voir ces mots).
11. yanchouph ([Le 11:17](#), De 14:16 etc.) pourrait être la chouette ou le grand hibou.
12. kâs ([Le 11:17](#), De 14:16) de même (voir Chouette).
13. qippôz ([Esa 34:15](#)) est plutôt un serpent (voir ce mot).
14. tînchémèt : voir ([Le 11:18](#), De 14:16) Chat-huant.
15. lîlîth : voir ([Esa 34:14](#)) Spectre des Nuits. E. D.

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 -

www.topchretien.com

+ **ond 21** ▾

Versets relatifs

Genèse 15

¹¹ Les oiseaux de proie s'abattirent sur les cadavres, mais Abram les chassa.

Lévitique 11

¹³ » Voici, parmi les oiseaux, ceux que vous considérerez comme abominables et dont on n mangera pas : l'aigle, l'orfraie, l'aigle de mer,

¹⁴ le milan, les diverses espèces de vautours,

¹⁶ l'autruche, le hibou, la mouette, les diverses espèces d'éperviers,

¹⁷ le chat-huant, le plongeon, la chouette,

¹⁸ le cygne, le pélican, le cormoran,

Esaïe 18

⁶ Ils seront tous abandonnés aux oiseaux de proie des montagnes et aux bêtes de la terre. Les oiseaux de proie passeront l'été sur leurs cadavres, et toutes les bêtes sauvages de la terre l'hiver.

Esaïe 34

¹⁴ Les bêtes du désert y rencontreront les hyènes et les boucs s'y appelleront l'un l'autre. Le spectre de la nuit y aura sa résidence et y trouvera son endroit de repos.

¹⁵ Le serpent y fera son nid, y déposera ses œufs, les couvera et rassemblera ses petits sous son ombre. Là se rassembleront les vautours, chaque femelle avec son compagnon.